

Vendredi 7 décembre 2018



Journal



des Nations Unies

Programme et ordre du jour des séances
et des réunions

Vendredi 7 décembre 2018



Séances officielles

Pour connaître les changements apportés au lieu ou à l'heure des réunions d'aujourd'hui, veuillez consulter le Journal numérique à l'adresse <https://journal.un.org/fr>

Lancement du Journal numérique des Nations Unies

Conformément à la résolution 71/323 de l'Assemblée générale, une version numérique du *Journal des Nations Unies* est disponible à l'adresse <https://journal.un.org>. Ce site Web convivial multilingue est également compatible avec les téléphones intelligents et tablettes.

Conformément à la même résolution, tous les contenus liés aux séances officielles, y compris les aperçus, sont disponibles dans les six langues officielles, en vertu de l'article 55 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale, tandis que les *autres réunions et éléments d'information continueront à être publiés en anglais et en français seulement.*

Assemblée générale

Soixante-treizième session

10 heures

48e séance plénière [webcast]

Salle de l'Assemblée générale

Rapports de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation
(Quatrième Commission)

Université pour la paix - Point 51

Effets des rayonnements ionisants - Point 52

Coopération internationale touchant les utilisations pacifiques de l'espace
- Point 53



Profitez du nouveau service d'e-abonnement et recevez le *Journal* tôt le matin ! www.undocs.org



Rejoignez-nous et soyez les premiers avertis lorsque le prochain numéro est disponible !
www.twitter.com/Journal_UN_ONU



Visitez notre page ! Journal des Nations Unies



Scannez le code QR (code-barre en deux dimensions) situé en haut à droite de cette page pour télécharger le *Journal* d'aujourd'hui.

18-19410F



Pensons vert !

Merci de recycler

Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient - Point 54

Rapport du Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés - Point 55

Étude d'ensemble de toute la question des opérations de maintien de la paix sous tous leurs aspects - Point 56

Étude d'ensemble des missions politiques spéciales - Point 57

Questions relatives à l'information - Point 58

Renseignements relatifs aux territoires non autonomes communiqués en application de l'alinéa e de l'Article 73 de la Charte des Nations Unies - Point 59

Activités économiques et autres préjudiciables aux intérêts des peuples des territoires non autonomes - Point 60

Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux par les institutions spécialisées et les organismes internationaux associés à l'Organisation des Nations Unies - Point 61

Dispositifs offerts par les États Membres aux habitants des territoires non autonomes en matière d'études et de formation - Point 62

Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux - Point 63

Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale - Point 123

Planification des programmes - Point 137

Documents : [A/73/470](#), [A/73/521](#), [A/73/471](#), [A/73/523](#), [A/73/524](#), [A/73/525](#), [A/73/526](#), [A/73/472](#), [A/73/473](#), [A/73/474](#), [A/73/475](#), [A/73/476](#), [A/73/532](#), [A/73/533](#) et [A/73/534](#)

Assemblée générale

Soixante-treizième session

Cinquième Commission

Soixante-treizième session

10 heures

21e séance  [webcast]

Salle de conférence 3

Budget-programme de l'exercice biennal 2018-2019 - Point 136

Travaux de construction et gestion des biens immobiliers

Progès accomplis dans la rénovation de l'Africa Hall et construction de nouveaux locaux à usage de bureaux à la Commission économique pour l'Afrique, à Addis-Abeba

Présentation et débat général

Documents : [A/73/355](#) et [A/73/616](#)

Suivie de
(jusqu'à 13 heures)

Consultations officieuses (privées)

Salle de conférence 5

Budget-programme de l'exercice biennal 2018-2019 - Point 136

Travaux de construction et gestion des biens immobiliers

Progès accomplis dans la rénovation de l’Africa Hall et construction de nouveaux locaux à usage de bureaux à la Commission économique pour l’Afrique, à Addis-Abeba

Proposition relative au projet de mise aux normes parasismiques et de remplacement des équipements en fin de vie au siège de la Commission économique et sociale pour l’Asie et le Pacifique, à Bangkok

Avancement des travaux de remplacement des bâtiments A à J de l’Office des Nations Unies à Nairobi

Documents : [A/73/355](#), [A/73/616](#), [A/73/327](#), [A/73/425](#), [A/73/344](#) et [A/73/426](#)

15 à 18 heures

Consultations officieuses (privées)

Salle de conférence 5

Budget-programme de l’exercice biennal 2018-2019 - Point 136

Missions politiques spéciales

Examen des modalités de financement et de soutien des missions politiques spéciales

Examen de l’utilisation du fonds de réserve

Documents : [A/66/340](#), [A/66/7/Add.21](#), [A/70/395](#) et [A/70/7/Add.7](#)

Liens : [Site Web](#) et [Portail e-deleGATE](#)

Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

10 à 13 heures

Séance privée

Salle de conférence 10

Séance exécutive

15 à 18 heures

Séance privée

Salle de conférence 10

Séance exécutive

Conseil de sécurité

Groupe de travail du Conseil de sécurité sur les opérations de maintien de la paix

10 heures

 [\[webcast\]](#)

Salle de conférence 2

Tous les pays qui fournissent des contingents ou du personnel de police sont invités à participer à la séance.

Documents : [S/2018/958](#), [S/PRST/2017/8](#)

Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2127 (2013) concernant la République centrafricaine

15 à 18 heures

Séance privée

Salle de conférence 7

Exposé et discussion sur le rapport final du Groupe d’experts sur la République centrafricaine conformément à l’alinéa c) du paragraphe 32 de la résolution 2339 (2018)

Discussion sur la liste de recommandations issue du rapport final du Groupe d’experts

Questions diverses

Groupe de travail sur le sort des enfants en temps de conflit armé

15 à 18 heures Consultations officieuses (privées) Salle de conférence 6
 Projets de conclusion sur le sort des enfants en temps de conflit armé au Myanmar
 Questions diverses

Séances officielles à venir

Assemblée générale

Soixante-treizième session

11 décembre 2018

10 heures 49e séance plénière  [webcast] Salle de l'Assemblée générale

Les océans et le droit de la mer - Point 78
 Les océans et le droit de la mer - Point 78 (a)

Assurer la viabilité des pêches, notamment grâce à l'Accord de 1995 aux fins de l'application des dispositions de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer du 10 décembre 1982 relatives à la conservation et à la gestion des stocks de poissons dont les déplacements s'effectuent tant à l'intérieur qu'au-delà de zones économiques exclusives (stocks chevauchants) et des stocks de poissons grands migrateurs et à des instruments connexes - Point 78 b)

Débat conjoint

Documents : [A/73/68](#), [A/73/368](#), [A/73/124](#), [A/73/74](#), [A/73/373](#), [A/73/L.35](#)
 À paraître : [A/73/L.41](#)

Cinquième Commission

Soixante-treizième session

10 décembre 2018

10 à 13 heures Consultations officieuses (privées) Salle de conférence 5
 15 à 18 heures Consultations officieuses (privées) Salle de conférence 5

Liens : [Site Web](#) et [Portail e-deleGATE](#)

Comité des relations avec le pays hôte

18 décembre 2018

15 à 18 heures 291e séance (privée) Salle de conférence 1

Les délégations des États Membres et observateurs qui souhaitent participer en qualité d'observateurs sont priées de prendre contact, à l'avance, avec le Secrétaire du Comité.

La séance ne sera pas ouverte aux membres de la presse et au public.

Il est rappelé aux délégations que, même si toute question relevant des travaux du Comité peut être soulevée directement en séance, elles sont néanmoins priées, compte

tenu de la décision du Comité adoptée à sa séance 164 en mars 1994, de demander l'inscription formelle, au moins 48 heures avant la séance, des questions spécifiques qu'elles désirent soulever au Comité, compte tenu de la liste détaillée des questions adoptées par le Comité en 1982.

En outre, les délégations sont priées de soumettre au Secrétaire du Comité, avant la séance, toute documentation ou déclaration écrite pertinente.

L'ordre du jour provisoire comprend actuellement le ou les points suivants :

Visas d'entrée délivrés par le pays hôte

Questions diverses

Document : [A/50/26](#)

Contact : Surya Sinha (sinhal@un.org; 917-367-4067)

Assemblée générale Conseil de sécurité

Commission de consolidation de la paix

Douzième session

10 décembre 2018

15 h 30 à 18 heures

Salle de conférence 12

Séance (au niveau des ambassadeurs) - Formation Guinée-Bissau

Conseil économique et social

Session de 2019

Comité chargé des organisations non gouvernementales

18 et 19 décembre 2018

10 à 13 heures

Consultations officieuses en vue d'examiner de nouvelles candidatures (privées)

Salle de conférence 12

15 à 18 heures

Consultations officieuses en vue d'examiner de nouvelles candidatures (privées)

Salle de conférence 12

Tous les membres du Comité sont vivement encouragés à participer.

Seuls les membres du Comité peuvent participer aux consultations.

Les membres élus du Comité pour la période 2019-2022 sont également invités à participer.

Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement, du Fonds des Nations Unies pour la population et du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets

7 janvier 2019

10 heures à 11 h 30

Consultations officieuses d'avant-session (privées)

Salle de conférence 6

Toutes les délégations membres et observatrices sont invitées à participer.

Aperçu des séances officielles

Mercredi 5 décembre 2018

Assemblée générale

Soixante-treizième session

 [\[archive vidéo\]](#)

45e séance plénière

Rapports de la Première Commission

Le Rapporteur de la Première Commission présente les rapports de la Commission relatifs aux points 93 à 108, 123 et 137 de l'ordre du jour.

Conformément à l'article 66 du Règlement intérieur, l'Assemblée générale décide que les rapports de la Première Commission dont elle est saisie ne feront pas l'objet d'un débat.

Réduction des budgets militaires : rapport de la Première Commission ([A/73/502](#)) - Point 93

L'Assemblée générale prend note du rapport de la Première Commission ([A/73/502](#)) (décision 73/510).

L'Assemblée générale termine ainsi son examen du point 93 de l'ordre du jour.

Traité sur une zone exempte d'armes nucléaires en Afrique : rapport de la Première Commission ([A/73/503](#)) - Point 94

L'Assemblée générale adopte le projet de résolution recommandé par la Première Commission au paragraphe 7 de son rapport ([A/73/503](#)) (résolution 73/26).

L'Assemblée générale termine ainsi son examen du point 94 de l'ordre du jour.

Maintien de la sécurité internationale - relations de bon voisinage, stabilité et développement en Europe du Sud-Est : rapport de la Première Commission ([A/73/504](#)) - Point 95

L'Assemblée générale adopte le projet de décision recommandé par la Première Commission au paragraphe 7 de son rapport ([A/73/504](#)) (résolution 73/511).

L'Assemblée générale termine ainsi son examen du point 95 de l'ordre du jour.

Progrès de l'informatique et des télécommunications et sécurité internationale : rapport de la Première Commission ([A/73/505](#)) - Point 96

L'Assemblée générale est informée que la décision sur le projet de résolution II a été reportée à une date ultérieure afin de permettre à la Cinquième Commission d'en examiner les incidences sur le budget-programme.

Par 119 voix contre 46, avec 14 abstentions (vote enregistré), l'Assemblée générale adopte le projet de résolution I recommandé par la Première Commission au paragraphe 11 de son rapport ([A/73/505](#)) (résolution 73/27).

L'Assemblée générale termine ainsi ce stade de son examen du point 96 de l'ordre du jour.

Création d'une zone exempte d'armes nucléaires dans la région du Moyen-Orient : rapport de la Première Commission ([A/73/506](#)) - Point 97

Par 171 voix contre 2, avec 5 abstentions (vote enregistré), l'Assemblée générale adopte le projet de résolution recommandé par la Première Commission au paragraphe 7 de son rapport (A/73/506) (résolution 73/28).

L'Assemblée générale termine ainsi son examen du point 97 de l'ordre du jour.

Conclusion d'arrangements internationaux efficaces visant à garantir les États non dotés d'armes nucléaires contre l'emploi ou la menace d'emploi de ces armes : rapport de la Première Commission (A/73/507) - Point 98

Par 125 voix contre zéro, avec 58 abstentions (vote enregistré), l'Assemblée générale adopte le projet de résolution recommandé par la Première Commission au paragraphe 7 de son rapport (résolution 73/29).

L'Assemblée générale termine ainsi son examen du point 98 de l'ordre du jour.

Prévention d'une course aux armements dans l'espace : rapport de la Première Commission (A/73/508) - Point 99

L'Assemblée générale se prononce sur les projets de résolution I et II recommandés par la Première Commission au paragraphe 11 de son rapport (A/73/508), et sur le projet de décision recommandé par la Première Commission au paragraphe 12 du même rapport comme suit :

Projet de résolution I (vote enregistré) (résolution 73/30) Pour : 178; Contre : 2; Abstentions : zéro

Projet de résolution II (vote enregistré) (résolution 73/31) Pour : 128; Contre : 12; Abstentions : 40

Projet de résolution (vote enregistré) (décision 73/512) Pour : 128; Contre : 3; Abstentions : 48

L'Assemblée générale termine ainsi son examen du point 99 de l'ordre du jour.

Rôle de la science et de la technique dans le contexte de la sécurité internationale et du désarmement : rapport de la Première Commission (A/73/509) - Point 100

L'Assemblée générale adopte le projet de résolution recommandé par la Première Commission au paragraphe 7 de son rapport (A/73/509) (résolution 73/32).

L'Assemblée générale termine ainsi son examen du point 100 de l'ordre du jour.

Désarmement général et complet : rapport de la Première Commission (A/73/510) - Point 101

L'Assemblée générale se prononce sur les projets de résolution I à XL recommandés par la Première Commission au paragraphe 101 de son rapport (A/73/510) et sur les projets de décision I et II au paragraphe 102 du même rapport comme suit :

Projet de résolution I (résolution 73/33) Adopté

Projet de résolution II (vote enregistré) : Paragraphe 2 du dispositif : Pour : 128; Contre : 2; Abstentions : 43

(Vote enregistré) Dans son ensemble (résolution 73/34) : Pour : 179; Contre : 1; Abstentions : 3

Projet de résolution III (résolution 73/35) Adopté

Projet de résolution IV (vote enregistré) Huitième paragraphe du préambule : Pour : 158; Contre : 0; Abstentions : 16

(Vote enregistré) Paragraphe 4 du dispositif : Pour : 138; Contre : zéro; Abstentions: 33

(Vote enregistré) Paragraphe 9 du dispositif : Pour : 134; Contre : 2; Abstentions: 35

(Vote enregistré) Dans son ensemble (résolution 73/36) : Pour : 151; Contre : zéro; Abstentions : 29

Projet de résolution V (résolution 73/37) Adopté

Projet de résolution VI (vote enregistré) (résolution 73/38) Pour : 151; Contre : 4; Abstentions: 25

Projet de résolution VII (résolution 73/39) Adopté

Projet de résolution VIII (vote enregistré) Douzième paragraphe du préambule Pour : 129; Contre : 19; Abstentions: 23

(Vote enregistré) Dans son ensemble (résolution 73/40) Pour : 143; Contre : 27; Abstentions: 14

Projet de résolution IX (vote enregistré) (résolution 73/41) Pour : 128; Contre : 4; Abstentions: 52

Projet de résolution X (vote enregistré) (résolution 73/42) Pour : 178; Contre : zéro; Abstentions: 4

Projet de résolution XI (vote enregistré) (résolution 73/43) Pour : 181; Contre : zéro; Abstentions: 2

Projet de résolution XII (résolution 73/44) Adopté

Projet de résolution XIII (vote enregistré) Quatrième paragraphe du préambule Pour : 134; Contre : 7; Abstentions: 25

(Vote enregistré) Paragraphe 2 du dispositif Pour : 122; Contre : 13; Abstentions: 26

(Vote enregistré) Paragraphe 3 du dispositif Pour : 122; Contre : 13; Abstentions: 30

(Vote enregistré) Paragraphe 4 du dispositif Pour : 112; Contre : 18; Abstentions: 35

(Vote enregistré) Paragraphe 16 du dispositif Pour : 110; Contre : 15; Abstentions: 38

(Vote enregistré) Dans son ensemble (résolution 73/45) 152 7 22

Projet de résolution XIV (vote enregistré) Dixième paragraphe du préambule Pour : 149; Contre : zéro; Abstentions: 23

Dans son ensemble (résolution 73/46) Adoptée

Projet de résolution XV (vote enregistré) (résolution 73/47) Pour : 142; Contre : 15; Abstentions: 26

Projet de résolution XVI (vote enregistré) (résolution 73/48) Pour : 126; Contre : 41; Abstentions: 16

Projet de résolution XVII (vote enregistré) (résolution 73/49) Pour : 171; Contre : 1; Abstentions: 12

Projet de résolution XVIII (vote enregistré) Trente-deuxième paragraphe du préambule Pour : 116; Contre : 38; Abstentions: 15

(Vote enregistré) Paragraphe 16 du dispositif Pour : 167; Contre : 2; Abstentions: 6

(Vote enregistré) Dans son ensemble (résolution 73/50) Pour : 125; Contre : 40; Abstentions: 18

Projet de résolution XIX (résolution 73/51) adopté

Projet de résolution XX (résolution 73/52) adopté

Projet de résolution XXI (vote enregistré) Neuvième paragraphe du préambule Pour : 168; Contre : 2; Abstentions: 7

Dans son ensemble (résolution 73/53) Adoptée

Projet de résolution XXII (vote enregistré) Quatorzième paragraphe du préambule Pour : 153; Contre : zéro; Abstentions: 18

(Vote enregistré) Dans son ensemble (résolution 73/54) Pour : 144; Contre : 1; Abstentions: 38

Projet de résolution XXIII (résolution 73/55) Adopté

Projet de résolution XXIV (vote enregistré) (résolution 73/56) Pour : 126; Contre : 49; Abstentions: 11

Projet de résolution XXV (vote enregistré) Septième paragraphe du préambule Pour : 128; Contre : 20; Abstentions: 25

(Vote enregistré) Neuvième paragraphe du préambule Pour : 136; Contre : 3; Abstentions: 35

(Vote enregistré) Dans son ensemble (résolution 73/57) Pour : 138; Contre : 21; Abstentions: 26

Projet de résolution XXVI (résolution 73/58) Adopté

Projet de résolution XXVII (vote enregistré) Paragraphe 3 du dispositif Pour : 117; Contre : zéro; Abstentions: 3

Dans son ensemble (résolution 73/59) Adoptée

Projet de résolution XXVIII (vote enregistré) Huitième paragraphe du préambule Pour : 164; Contre : 2; Abstentions: 7

(Vote enregistré) Dans son ensemble (résolution 73/60) Pour : 175; Contre : 5; Abstentions: 5

Projet de résolution XXIX (vote enregistré) (résolution 73/61) Pour : 169; Contre : zéro; Abstentions: 16

Projet de résolution XXX (vote enregistré) Dix-neuvième paragraphe du préambule Pour : 167; Contre : 3; Abstentions: 10

(Vote enregistré) Vingtième paragraphe du préambule Pour : 168; Contre : 2; Abstentions: 6

(Vote enregistré) Paragraphe 2 du dispositif Pour : 150; Contre : 5; Abstentions: 21

(Vote enregistré) Paragraphe 3 du dispositif Pour : 147; Contre : 8; Abstentions: 22

(Vote enregistré) Paragraphe 5 du dispositif Pour : 175; Contre : 3; Abstentions: 2

(Vote enregistré) Paragraphe 7 du dispositif Pour : 162; Contre : 3; Abstentions: 10

(Vote enregistré) Paragraphe 10 du dispositif Pour : 152; Contre : 1; Abstentions: 26

(Vote enregistré) Paragraphe 12 du dispositif Pour : 148; Contre : 2; Abstentions: 27

(Vote enregistré) Paragraphe 13 du dispositif Pour : 170; Contre : 3; Abstentions: 4

(Vote enregistré) Paragraphe 18 du dispositif Pour : 159; Contre : 2; Abstentions: 20

(Vote enregistré) Paragraphe 20 du dispositif Pour : 174; Contre : 1; Abstentions: 5

(Vote enregistré) Paragraphe 21 du dispositif Pour : 173; Contre : 2; Abstentions: 4

(Vote enregistré) Paragraphe 31 du dispositif Pour : 172; Contre : zéro; Abstentions: 8

(Vote enregistré) Dans son ensemble (résolution 73/62) Pour : 162; Contre : 4; Abstentions: 23

Projet de résolution XXXI (vote enregistré) Neuvième paragraphe du préambule Pour : 157; Contre : zéro; Abstentions: 19

(Vote enregistré) Dans son ensemble (résolution 73/63) Pour : 185; Contre : 1; Abstentions: 2

Projet de résolution XXXII (vote enregistré) Neuvième paragraphe du préambule Pour : 138; Contre : 2; Abstentions: 31

(Vote enregistré) Dix-septième paragraphe du préambule Pour : 118; Contre : 35; Abstentions: 20

(Vote enregistré) Paragraphe 2 du dispositif Pour : 121; Contre : 35; Abstentions: 18

(Vote enregistré) Dans son ensemble (résolution 73/64) Pour : 138; Contre : 32; Abstentions: 17

Projet de résolution XXXIII (vote enregistré) (résolution 73/65) Pour : 182; Contre : 1; Abstentions: 5

Projet de résolution XXXIV (résolution 73/66) Adopté

Projet de résolution (XXXV) (résolution 73/67) Adopté

Projet de résolution XXXVI (vote enregistré) Onzième paragraphe du préambule Pour : 122; Contre : 29; Abstentions: 18

(Vote enregistré) Dans son ensemble (résolution 73/68) Pour : 136; Contre : 36; Abstentions: 14

Projet de résolution XXXVII (vote enregistré) Septième paragraphe du préambule Pour : 176; Contre : 2; Abstentions: 1

(Vote enregistré) Paragraphe 6 du dispositif Pour : 176; Contre : 2; Abstentions: zéro

Dans son ensemble (résolution 73/69) Adoptée

Projet de résolution XXXVIII (vote enregistré) Quatrième paragraphe du préambule Pour : 139; Contre : 1; Abstentions: 33

(Vote enregistré) Douzième paragraphe du préambule Pour : 122; Contre : 35; Abstentions: 17

(Vote enregistré) Paragraphe 13 du dispositif Pour : 132; Contre : 2; Abstentions: 41

(Vote enregistré) Paragraphe 15 du dispositif Pour : 162; Contre : 4; Abstentions: 8

(Vote enregistré) Paragraphe 24 du dispositif Pour : 122; Contre : 36; Abstentions: 15

(Vote enregistré) Dans son ensemble (résolution 73/70) Pour : 139; Contre : 32; Abstentions: 17

Projet de résolution XXXIX (vote enregistré) (résolution 73/71) Pour : 179; Contre : zéro; Abstentions: 5

Projet de résolution XL (vote enregistré) (résolution 73/72) Pour : 180; Contre : 2; Abstentions: 1

Projet de décision I (vote enregistré) (décision 73/513) Pour : 174; Contre : 2; Abstentions: 7

Projet de décision II (vote enregistré) (décision 73/514) Pour : 181; Contre : zéro; Abstentions: 2

L'Assemblée générale termine ainsi ce stade de son examen du point 101 de l'ordre du jour.

Examen et application du Document de clôture de la douzième session extraordinaire de l'Assemblée générale : rapport de la Première Commission ([A/73/511](#)) - Point 102

L'Assemblée générale se prononce sur les projets de résolution I à VIII recommandés par la Première Commission au paragraphe 24 de son rapport ([A/73/511](#)), comme suit :

Projet de résolution I (résolution 73/73) Adopté

Projet de résolution II (vote enregistré) (résolution 73/74) Pour : 124; Contre : 50; Abstentions : 13

Projet de résolution III (résolution 73/75) Adopté

Projet de résolution IV (résolution 73/76) Adopté

Projet de résolution V (résolution 73/77) Adopté

Projet de résolution VI (résolution 73/78) Adopté

Projet de résolution VII (résolution 73/79) Adopté

Projet de résolution VIII (résolution 73/80) Adopté

L'Assemblée générale termine ainsi son examen du point 102 de l'ordre du jour.

Examen de l'application des recommandations et décisions adoptées par l'Assemblée générale à sa dixième session extraordinaire : rapport de la Première Commission ([A/73/512](#)) - Point 103

L'Assemblée générale se prononce sur les projets de résolution I et II recommandés par la Première Commission au paragraphe 12 de son rapport ([A/73/512](#)), comme suit :

Projet de résolution I (résolution 73/81) Adopté

Projet de résolution II (résolution 73/82) Adopté

L'Assemblée générale termine ainsi son examen du point 103 de l'ordre du jour.

Le risque de prolifération nucléaire au Moyen-Orient : rapport de la Première Commission ([A/73/513](#)) - Point 104

L'Assemblée générale est informée que la décision sur le projet de décision a été reportée à une date ultérieure afin de permettre à la Cinquième Commission d'examiner les incidences sur le budget-programme.

L'Assemblée générale se prononce sur le projet de résolution recommandé par la Première Commission au paragraphe 11 de son rapport ([A/73/513](#)), comme suit :

(Vote enregistré) Cinquième paragraphe du préambule Pour : 168; Contre : 3; Abstentions: 4

(Vote enregistré) Sixième paragraphe du préambule Pour : 167; Contre : 3; Abstentions: 4

(Vote enregistré) Dans son ensemble (résolution 73/83) Pour : 158; Contre : 6; Abstentions: 21

L'Assemblée générale termine ainsi ce stade de son examen du point 104 de l'ordre du jour.

Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination : rapport de la Première Commission ([A/73/514](#)) - Point 105

L'Assemblée générale adopte le projet de résolution recommandé par la Première Commission au paragraphe 8 de son rapport ([A/73/514](#)) (résolution 73/84).

L'Assemblée générale termine ainsi son examen du point 105 de l'ordre du jour.

Renforcement de la sécurité et de la coopération dans la région de la Méditerranée : rapport de la Première Commission ([A/73/515](#)) - Point 106

Le représentant de la République islamique d'Iran explique son vote avant le vote.

L'Assemblée générale se prononce sur le projet de résolution recommandé par la Première Commission au paragraphe 7 de son rapport ([A/73/515](#)), comme suit :

(Vote enregistré) Paragraphe 2 du dispositif Pour : 169; Contre : 2; Abstentions: 3

(Vote enregistré) Paragraphe 5 du dispositif Pour : 168; Contre : 2; Abstentions: 3

(Vote enregistré) Dans son ensemble (résolution 73/85) Pour : 181; Contre : zéro; Abstentions: 2

L'Assemblée générale termine ainsi son examen du point 106 de l'ordre du jour.

Traité d'interdiction complète des essais nucléaires : rapport de la Première Commission ([A/73/516](#)) - Point 107

L'Assemblée générale se prononce sur le projet de résolution recommandé par la Première Commission au paragraphe 7 de son rapport ([A/73/516](#)), comme suit :

(Vote enregistré) Quatrième paragraphe du préambule Pour : 167; Non: zéro; Abstentions: 11

(Vote enregistré) Septième paragraphe du préambule Pour : 172; Non: zéro; Abstentions: 7

(Vote enregistré) Dans son ensemble (résolution 73/86) Pour : 183; Non: 1; Abstentions: 4

L'Assemblée générale termine ainsi son examen du point 107 de l'ordre du jour.

Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction : rapport de la Première Commission ([A/73/517](#)) - Point 108

L'Assemblée générale adopte le projet de résolution recommandé par la Première Commission au paragraphe 8 de son rapport ([A/73/517](#)) (résolution 73/87).

L'Assemblée générale termine ainsi son examen du point 108 de l'ordre du jour.

Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale : rapport de la Première Commission ([A/73/518](#)) - Point 123

L'Assemblée générale adopte le projet de décision recommandé par la Première Commission au paragraphe 5 de son ([A/73/518](#)) (décision 73/515).

L'Assemblée générale termine ainsi ce stade de son examen du point 123 de l'ordre du jour.

Planification des programmes : rapport de la Première Commission ([A/73/519](#))
Point 137

L'Assemblée générale prend note du rapport de la Première Commission (décision 73/516).

L'Assemblée générale termine ainsi ce stade son examen du point 137 de l'ordre du jour.

L'Assemblée générale termine ainsi l'examen de tous les rapports de la Première Commission dont elle est saisie.

Conseil économique et social

Session de 2019

 [\[archive vidéo\]](#)

6e séance plénière

Le Vice-Président (Norvège) ouvre la séance.

Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation - Point 2

Le Conseil reprend son examen de la question.

Décision sur le projet de décision [E/2019/L.2](#)

Le Conseil est informé que le projet de décision n'entraîne aucune incidence sur le budget-programme.

Le Conseil adopte le projet de décision (décision 2019/204).

Décision sur le projet de décision [E/2019/L.3](#)

Le représentant des États-Unis fait une déclaration.

Le Conseil décide de reporter la décision sur le projet de décision [E/2019/L.3](#) à une date ultérieure.

Élections, présentations de candidatures, confirmations et nominations - Point 4

Démission d'un membre de l'Instance permanente sur les questions autochtones

Le Conseil élit au scrutin secret un membre de l'Instance permanente sur les questions autochtones pour un mandat prenant effet à la date de l'élection et venant à expiration le 31 décembre 2019, afin de pourvoir un siège devenu vacant à la suite de la démission de M. Seyed Mohsen Emadi (République islamique d'Iran).

Le Président répond à une question posée par le représentant de la Chine.

Les représentants de Saint-Vincent-et les Grenadines et de la Turquie assument les fonctions de scrutateurs.

Le résultat du scrutin secret est le suivant :

M. Javad Safaei (35 voix)

Ayant obtenu la majorité requise, M. Javad Safaei (République islamique d'Iran) est déclaré élu pour un mandat prenant effet à la date de l'élection et venant à expiration le 31 décembre 2019.

Élection des membres du Conseil au Comité d'organisation de la Commission de consolidation de la paix

Par acclamation, le Conseil élit les États suivants, pour un mandat de deux ans prenant effet le 1er janvier 2019 et expirant le 31 décembre 2020 : Colombie, Irlande, République de Corée et Roumanie.

Le Conseil décide de reporter l'élection d'un membre du Groupe des États d'Afrique et de deux États membres du Conseil économique et social pour un mandat de deux ans prenant effet le 1er janvier 2019.

Sièges restés vacants des précédentes sessions du Conseil

Commission de la population et du développement

Par acclamation, le Conseil élit El Salvador à la Commission, pour un mandat de quatre ans prenant effet à la première séance de la cinquante-troisième session de la Commission en 2019 et expirant à la clôture de la cinquante-sixième session de la Commission en 2023.

Le Conseil décide de reporter de nouveau l'élection d'un siège à pourvoir parmi les États d'Asie et du Pacifique, pour un mandat prenant effet à la date de l'élection et venant à expiration à la clôture de la cinquante-quatrième session de la Commission en 2021, d'un siège à pourvoir parmi les États d'Afrique et d'un siège parmi les États d'Asie et du Pacifique pour un mandat prenant effet à la date de l'élection et venant à expiration à la clôture de la cinquante-cinquième session de la Commission en 2022, d'un siège à pourvoir parmi les États d'Amérique latine et des Caraïbes et d'un siège à pourvoir parmi les États d'Europe occidentale et autres États pour un mandat de quatre ans prenant effet à la première séance de la cinquante-troisième session de la Commission en 2019 et venant à expiration à la clôture de la cinquante-sixième session de la Commission, en 2023.

Commission du développement social

Par acclamation, le Conseil élit l'Ukraine à la Commission, pour un mandat de quatre ans prenant effet à la première séance de la cinquante-huitième session de la Commission en 2019 et expirant à la clôture de la soixante et unième session de la Commission en 2023.

Le Conseil décide de reporter de nouveau l'élection d'un siège à pourvoir parmi les États d'Europe occidentale et autres États pour un mandat prenant effet à la date de l'élection et venant à expiration à la clôture de la cinquante-huitième session de la Commission, en 2020, de deux sièges à pourvoir parmi les États d'Europe occidentale et autres États pour un mandat prenant effet à la date de l'élection et venant à expiration à la clôture de sa cinquante-neuvième session, en 2021, ainsi que de deux sièges à pourvoir parmi les États d'Asie et du Pacifique et de deux sièges à pourvoir parmi les États d'Europe occidentale et autres États pour un mandat prenant effet à la première séance de la cinquante-huitième session de la Commission, en 2019, et venant à expiration à la clôture de la soixante unième session de la Commission, en 2023.

Commission pour la prévention du crime et la justice pénale

Par acclamation, le Conseil élit l'Équateur et le Guatemala à la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale, pour un mandat de trois ans prenant effet le 1er janvier 2019 et venant à expiration le 31 décembre 2021

Le Conseil décide de reporter de nouveau l'élection d'un membre du Groupe des États d'Afrique pour un mandat prenant effet à la date de l'élection et prenant fin le 31

décembre 2020, ainsi que d'un membre du Groupe des États d'Europe orientale pour un mandat de trois ans prenant effet le 1er janvier 2019 et expirant le 31 décembre 2021.

Commission de la science et de la technique au service du développement

Par acclamation, le Conseil élit la République dominicaine à la Commission de la science et de la technique au service du développement pour un mandat de quatre ans prenant effet le 1er janvier 2019 et venant à expiration le 31 décembre 2022.

Comité des politiques de développement

Par acclamation, le Conseil élit M. Rolph van der Hoeven (Pays-Bas) au Comité des politiques de développement pour un mandat prenant effet le 1er janvier 2019 et venant à expiration le 31 décembre 2021, afin de pourvoir un siège devenu vacant à la suite de la démission de Teresa Ribera (Espagne).

Comité des droits économiques, sociaux et culturels

Par acclamation, le Conseil élit Mme Preeti Saran au Comité des droits économiques, sociaux et culturels pour un mandat de quatre ans prenant effet le 1er janvier 2019 et venant à expiration le 31 décembre 2022.

Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication

Par acclamation, le Conseil élit le Maroc au Groupe de travail intergouvernemental pour un mandat de trois ans prenant effet le 1er janvier 2019 et venant à expiration le 31 décembre 2021.

Le Conseil décide de reporter de nouveau l'élection de deux membres à choisir parmi les États d'Asie et du Pacifique, et d'un membre parmi les États d'Amérique latine et des Caraïbes pour un mandat prenant effet à la date de l'élection et venant à expiration le 31 décembre 2018, d'un membre parmi les États d'Afrique, de deux membres parmi les États d'Asie et du Pacifique, de trois membres parmi les États d'Amérique latine et des Caraïbes et de sept membres à choisir parmi les États d'Europe occidentale et autres États pour un mandat prenant effet à la date de l'élection et venant à expiration le 31 décembre 2020, et d'un membre parmi les États d'Afrique, d'un membre parmi les États d'Asie et du Pacifique et d'un membre parmi les États d'Amérique latine et des Caraïbes pour un mandat prenant effet le 1er janvier 2019 et venant à expiration le 31 décembre 2021.

Conseil d'administration de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

Élection d'un membre parmi les pays contributeurs, conformément à l'alinéa b du paragraphe 61 de la résolution 64/289 de l'Assemblée générale

Par acclamation, le Conseil élit les Émirats arabes unis au Conseil d'administration de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, pour un mandat prenant le 1er janvier 2019 et venant à expiration le 31 décembre 2019.

Conseil de coordination du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA)

Le Conseil est informé que l'Allemagne renonce à son siège au sein du Conseil de coordination du Programme à compter du 31 décembre 2018. Le Conseil élit ensuite par acclamation la France pour achever le mandat de l'Allemagne (expirant le 31 décembre 2019).

La suite donnée aux mesures prises par le Conseil concernant les sièges demeurés vacants au sein de ses organes subsidiaires et apparentés à la 6e session figurera dans la décision 2019/201 A du Conseil.

Organisation des travaux

Le Vice-Président (Norvège) fait une déclaration.

Jeudi 6 décembre 2018

Conseil de sécurité

 [archive vidéo]

8414e séance

Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales et sous-régionales aux fins du maintien de la paix et de la sécurité internationales

Le rôle des États, des accords régionaux et de l'Organisation des Nations Unies dans la prévention et la résolution des conflits

Lettre datée du 28 novembre 2018, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Côte d'Ivoire auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2018/1064)

La séance est présidée par Son Excellence Marcel Amon-Tanoh, Ministre des affaires étrangères de la Côte d'Ivoire.

L'ordre du jour est adopté sans opposition.

Le Président invite les représentants des pays ci-après, à participer à la séance, conformément à l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil : Argentine, Azerbaïdjan, Bangladesh, Belgique, Brésil, Canada, Colombie, Cuba, République dominicaine, Égypte, Estonie, Géorgie, Allemagne, Ghana, Guatemala, Indonésie, République islamique d'Iran, Irlande, Italie, Japon, Kenya, Liban, Liechtenstein, Mali, Maroc, Namibie, Nigéria, Norvège, Pakistan, Portugal, République de Moldova, Roumanie, Rwanda, Sénégal, Singapour, Slovaquie, Afrique du Sud, Soudan, Turquie, Ukraine, République bolivarienne du Venezuela et Vietnam.

Le Président invite les intervenants suivants à participer à la séance, conformément à l'article 39 du Règlement intérieur provisoire du Conseil : Son Excellence Moussa Faki Mahamat, Président de la Commission de l'Union africaine; et Son Excellence Jean-Claude Kassi Brou, Président de la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest.

Le Président invite Son Excellence Serge Christiane, Chef adjoint par intérim de la Délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies, conformément à l'article 39 du Règlement intérieur provisoire du Conseil.

Le Conseil entame son examen du point de l'ordre du jour.

Le Conseil entend un exposé du Secrétaire général, Son Excellence António Guterres.

Le Conseil entend des exposés de Son Excellence Moussa Faki Mahamat et de Son Excellence Jean-Claude Kassi Brou.

Des déclarations sont faites par le Président, parlant en sa qualité de Ministre des affaires étrangères de la Côte d'Ivoire, et des représentants des pays ci-après : France, Guinée équatoriale, Suède, Pérou, Koweït, Fédération de Russie, Royaume-Uni,

Éthiopie, État plurinational de Bolivie, Chine, Kazakhstan, Pologne, États-Unis et Pays-Bas.

Le Conseil entend des déclarations de Son Excellence Katherine Zappone, Ministre de l'enfance et de la jeunesse de l'Irlande, et des représentants des pays ci-après : Rwanda, Sénégal, Japon, Colombie, Italie, Pakistan, République bolivarienne du Venezuela (parlant au nom du Mouvement des pays non alignés), Guatemala, Namibie, Liban, Portugal, Argentine, Liechtenstein, Afrique du Sud, Singapour, Allemagne, Norvège (parlant au nom du Danemark, de la Finlande, de l'Islande, de la Norvège et de la Suède), Mali, Belgique, Kenya, Estonie, Maroc, Cuba, Slovaquie, République islamique d'Iran, Indonésie, Ukraine, République dominicaine, Égypte et Brésil.

Le Conseil entend une déclaration de Son Excellence Serge Christiane (parlant au nom de l'Union européenne et des pays candidats, l'ex-République yougoslave de Macédoine, le Monténégro, Serbie et l'Albanie; du pays du Processus de stabilisation et d'association et candidat potentiel, la Bosnie-Herzégovine; ainsi que de la République de Moldova et de la Géorgie, qui se rallie à la déclaration).

Le Conseil entend des déclarations des représentants des pays suivants : Ghana, Roumanie, Turquie, Canada, Azerbaïdjan, Géorgie, Soudan, République de Moldova, Vietnam et Nigéria.

Assemblée générale

Soixante-treizième session

 [archive vidéo]

46e séance plénière

La situation en Afghanistan - Point 40

- a) Rapport du Secrétaire général ([A/73/374](#));
- b) Projet de résolution ([A/73/L.44](#))

Le représentant de l'Allemagne fait une déclaration, au cours de laquelle il présente le projet de résolution [A/73/L.44](#).

Des déclarations sont faites par les représentants de l'Afghanistan, de l'Union européenne (également au nom de l'Albanie, de la Bosnie-Herzégovine, de la Géorgie, du Monténégro, de la République de Moldova, de la Serbie, de la Turquie, de l'ex-République yougoslave de Macédoine et de l'Ukraine), de l'Australie, de l'Inde, des Maldives, du Pakistan, de la Norvège, de la Turquie, de la Chine, des Émirats arabes unis, de la Belgique, du Canada, de la République islamique d'Iran, du Bangladesh, des États-Unis et du Royaume-Uni.

Le représentant de la Fédération de Russie explique son vote avant le vote.

Les représentants de l'Afghanistan, de l'Allemagne et de la Fédération de Russie interviennent sur une motion d'ordre.

La Présidente fait une déclaration.

Le représentant de la Fédération de Russie intervient sur une motion d'ordre.

Le représentant du Secrétariat fait une déclaration.

Par 124 voix contre zéro, avec 3 abstentions (vote enregistré), l'Assemblée générale adopte le projet de résolution [A/73/L.44](#) (résolution 73/88).

Le représentant de la Chine explique son vote après le vote.

L'Assemblée générale termine ainsi l'examen du point 40 de l'ordre du jour.

47e séance plénière L'aperçu de la 47e séance plénière de l'Assemblée générale paraîtra dans le prochain numéro du Journal (No 2018/237).

Cinquième Commission

 [archive vidéo]

20e séance Budget-programme de l'exercice biennal 2018-2019 - Point 136

La Commission reprend son examen de ce point de l'ordre du jour.

Dixième rapport d'étape du Secrétaire général sur le progiciel de gestion intégré

Le Secrétaire général adjoint à la gestion présente le dixième rapport d'étape du Secrétaire général sur le progiciel de gestion intégré (A/73/389).

La Directrice de l'audit externe (Inde) et Présidente du Comité des opérations d'audit du Comité des commissaires aux comptes, Mme Parama Sen, présente le septième rapport annuel du Comité des commissaires aux comptes sur la mise en service du progiciel de gestion intégré (A/73/169).

Le Vice-Président du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires présente le rapport connexe de ce Comité (A/73/607).

Des déclarations sont faites par les représentants de l'Égypte (au nom du Groupe des 77 et de la Chine), de l'Union européenne (également au nom des pays candidats, la Turquie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, le Monténégro, la Serbie et l'Albanie; du pays du Processus de stabilisation et d'association et candidat potentiel, la Bosnie-Herzégovine; ainsi que de la République de Moldova et de la Géorgie, qui se rallient à la déclaration), des États-Unis et de Singapour.

La Commission termine ainsi sa discussion générale sur ce point de l'ordre du jour.

La Présidente informe la Commission que des consultations officieuses sur ce point de l'ordre du jour auront lieu même, le jeudi 6 décembre 2018, à l'issue de la séance officielle, sous la conduite de M. Ngartolina Asnal (Tchad); suivi du point 139 (plan des conférences) de l'ordre du jour.

En outre, la Présidente informe la Commission que des consultations officieuses auront lieu le jour même, le jeudi 6 décembre 2018, dans l'après-midi, sur le point 144 (Système des pensions du personnel des Nations Unies) et sur le point 143 (régime commun des Nations Unies) de l'ordre du jour.

La Présidente formule des observations.

Conformément à la résolution [71/323](#) de l'Assemblée générale, les documents publiés dans les sections ci-après sont disponibles *seulement en anglais et en français*.

Autres réunions

Les informations ci-dessous sont reproduites telles qu'elles ont été reçues et n'impliquent l'expression d'aucune opinion ou approbation de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies. Sauf indication contraire, les réunions annoncées sous cette rubrique sont publiques.

Vendredi 7 décembre 2018

Groupe des 77 (sur la Deuxième Commission et des questions connexes)

13 h 15 à 14 h 30	Réunion privée	Salle de conférence D
15 à 18 heures	Réunion privée	Salle de conférence D

Manifestation intitulée “Soixante-dixième anniversaire de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide et de la Journée internationale de commémoration des victimes du crime de génocide, d’affirmation de leur dignité et de prévention de ce crime” (A/RES/69/323) (organisée par le Bureau du Conseiller spécial pour la prévention du génocide)

11 heures à midi 30 Salle du Conseil de tutelle

Lien : [Invitation](#)

Contact : Maria Westergren (maria.westergren@un.org; 212-963-6241)

Conférences de presse

Salle des conférences de presse (S-0237)  [webcast]

Pour la liste complète des conférences de presse, prière de cliquer sur le lien www.un.org/sg/spokesperson/confschedule.asp.

Réunions informelles à venir

Pour consulter la liste la plus récente des réunions informelles avec mises à jour en temps réel, veuillez consulter le Journal numérique : <https://journal.un.org/fr/informals/2018-12-8>

Autres réunions à venir

Les informations ci-dessous sont reproduites telles qu'elles ont été reçues et n'impliquent l'expression d'aucune opinion ou approbation de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies. Sauf indication contraire, les réunions annoncées sous cette rubrique sont publiques.

Manifestation intitulée “Le soixante-dixième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l’homme : souligner les réalisations, repenser les défis” (A/RES/217(III)) (organisée par la Mission permanente de l’Arménie)

10 décembre 2018

11 h 30 à 13 heures

Salle de conférence 6

Contact : Sofya Simonyan (s.simonyan@mfa.am; 212-686-9079)

Manifestation intitulée “Œuvrons pour l’égalité, la justice et la dignité humaine : discours juridiques sur la décriminalisation de l’homosexualité” (à l’occasion du soixante-dixième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l’homme) (A/RES/217(III)) (organisée par la Mission permanente de l’Inde)

10 décembre 2018

13 h 15 à 14 h 30

 [webcast]

Salle de conférence 12

Contact : Mission permanente de l’Inde (india@un.int; 212-490-9660)

Manifestation intitulée “La pertinence de la Déclaration universelle des droits de l’homme face aux problématiques fondamentales des droits de l’homme que sont l’inégalité, les changements climatiques et les nouvelles technologies” (à l’occasion de la Journée des droits de l’homme et du soixante-dixième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l’homme) (A/RES/217(III) et A/RES/423(V)) (organisée par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l’homme (HCDH))

10 décembre 2018

15 heures à 16 h 30

Salle du Conseil économique et social

Contact : Nenad Vasic (vasic@un.org; 212-963-5998)

Forum mondial annuel sur les politiques humanitaires de 2018 (A/RES/72/133) (organisé par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA))

12 décembre 2018

10 heures à midi

Salle du Conseil de tutelle

13 h 30 à 16 h 15

Salle de conférence 1

16 h 30 à 17 heures

Salle de conférence 1

13 décembre 2018

10 heures à midi

Salle de conférence 1

Lien : [site Web](#)

Contact : Chris Gerlach (gerlach2@un.org; 212-963-0822)

Manifestation spéciale sur les solutions novatrices permettant de s'attaquer au problème de la récidive grâce à l'entrepreneuriat (A/RES/70/175, A/RES/65/229 et A/RES/45/110) (organisée par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC))

13 décembre 2018

13 h 15 à 14 h 30

Salle de conférence 8

Contact : Daniel Schatz (schatz@un.org; 212-963-2667)

Informations générales, Signatures et ratifications, Documents publiés au Siège de l'Organisation des Nations Unies et Manifestations parallèles

Pour plus de détails sur les Informations générales, les Signatures et ratifications et les Documents publiés au Siège de l'Organisation des Nations Unies et Manifestations parallèles, prière de consulter le *Journal numérique* (<https://journal.un.org>).

Communications à la rédaction

Les contenus à insérer dans le programme de séances officielles du *Journal* doivent être soumis par l'entremise du Système de gestion des contenus du Journal (Journal Content Management System, JCMS; <https://journal.un.org/jcms>). *L'heure limite* de soumission de contenus pour inclusion dans le *Journal* du lendemain est 18 h 30 *pour le programme des réunions*, et 19 heures pour *l'aperçu*.

Prière d'adresser les contenus liés aux réunions officieuses sur des projets de proposition convoquées par des missions permanentes, aux autres réunions et aux manifestations parallèles à Mme Lilian Delgado (courriel journal@un.org; tél. 1 (212) 963-3888 et 963-0493; *bâtiment du Secrétariat, 12e étage*). *L'heure limite* de soumission est 18 heures au plus tard *deux jours précédant la publication*. *Le bureau du Groupe du Journal ouvre à 15 heures*.

Publié au Siège, à New York, par le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences.